



Le Landeron

ATRAC joue et gagne

L'histoire — narrée au tribunal — se passe au casino, dans les îles, en faisant un petit tour au dispensaire. Elle est magistralement racontée par la troupe de théâtre landeronnaise ATRAC: quelque 20 comédiens, qui sous la conduite de Jacques Cottier, signent ici, assurément, leur meilleure interprétation!

Ils offrent là un fameux spectacle au public, fêtant par la même occasion la première décennie d'ATRAC.

La pièce, qui est d'Eric Westphal, s'intitule « Outrage aux bonnes moeurs ».

Elle en a marre, un jour, Berthe (M.-C. Ryf). Marre d'être la Berthe au grand cœur, celle que l'on considère comme une sainte! Alors, elle s'empare de la caisse du dispensaire et va mener la grande vie. La vieille fille au profil aigu se transforme en belle mondaine flambeuse, hantant le casino. Le champagne coule et... elle rencontre Jean le tombeur (Claude Pauchard)! Rencontre truculente, entre celui qui a tout vécu et celle qui désire tout apprendre, surtout l'amour...

Les comédiens qui tiennent les rôles principaux sont hors pair, d'un naturel époustouflant. Jacques Cottier dans la peau de Martin le fortuné, gros naïf qui ne demande qu'à être berné, excelle! Le jeu des trois personnages est constamment mis en valeur par le reste de la troupe, dans des décors de toute beauté (Pierre Quebatte).

Le tribunal condamnera-t-il Berthe? L'avocat aux gestes un peu trop grandiloquents (Pierre Rais) parviendra-t-il à prendre la défense d'une femme dans une affaire où on n'est plus très sûr du chef d'accusation?

La réponse sur les planches!

Marie-Lou Quinche

ATRAC: salle du château du Landeron à 20 h 15, les 3, 4 et 30 décembre.



Pour ses 10 ans d'existence, ATRAC s'offre le Casino!

(Photo msna)